

**CALENDRIER DE TRAITEMENT DU TAUX DE PERTES ET DU MRI
DANS LE DOSSIER R-4058-2018**

Date	Taux de pertes	MRI
10 décembre 2018 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR au Transporteur	Date limite pour le dépôt des DDR sur la preuve des intervenants
20 décembre 2018 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses du Transporteur aux DDR	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
4 janvier 2019 à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants	
14 au 24 janvier 2019	Période réservée pour l'audience	Période réservée pour l'audience